



DOCUMENTS COMPTABLES ANNUELS 2006

- Bilan au 31/12/2006
- Compte de résultat 2006
- Annexe aux comptes
- Rapport du commissaire aux comptes



Services aux personnes à domicile (NF 311)
Développée par ARNOR Certification
www.marque-nf.com

ARADOPA UNA - ASSOCIATION DE SERVICES À LA PERSONNE
32, rue du Barbâtre - 51100 REIMS - Tél : 03 26 79 30 40 - Fax : 03 26 79 30 42
E-mail : contact@aradopa.fr - Site internet : www.aradopa.fr

Désignation : ARADORA
 Adresse : 32 RUE DU BARBATRE 51100 REIMS
 N°SIRET : 78042942900019 Code APE : 913E
 Durée N : 12
 Durée N-1 : 12

Rubriques	Montant brut	Amortissements	31/12/2006	31/12/2005
Capital souscrit non appelé 0	AA			
IMMOBILISAT. INCORPORELLES				
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de recherche et développement	AD	AE		
Concessions,brevets,droits similaires	AF	AG	27 080,47	1 108,51
Fonds commercial	AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
Avances,acomptes immob. incorpor.	AL	AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	AN	AO		
Constructions	AP	AQ		
Installations techniq., matériel, outillage	AR	AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	176 746,69	78 750,13
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV	37 069,04	37 069,04
Créances rattachées à participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières	BH	BI	1 835,55	
TOTAL I	BJ	BK	345 934,59	203 827,16
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnement	BL	BM		
En-cours de production de biens	BN	BO		
En-cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU		
Avances,acomptes versés/commandes	BV	BW		
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	BX	BY	52 749,36	949 923,49
Autres créances	BZ	CA		308 342,46
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres <input type="text"/>)	CD	CE		495 225,92
Disponibilités	CF	CG	1 093 426,78	757 941,07
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	CH	CI	1 072,00	7 585,00
TOTAL II	CJ	CK	2 900 740,01	52 749,36
Charges à répartir/plsrs exercices III	CL			
Primes rembours des obligations IV	CM			
Ecarts de conversion actif V	CN			
TOTAL GENERAL (0 à V)	CO	1A	3 246 674,60	256 576,52
Renvois:(1) droit bail N-1		(2)Part -1an immo.fin. N-1		(3)Part à + 1 an: [CR] N-1
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :		Créances :

Désignation : ARADOPA

Rubriques		31/12/2006	31/12/2005
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input type="text"/>)	DA	119 854,94	119 854,94
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	53 252,28	
Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : <input type="text"/> EK <input type="text"/>)	DC		
Réserve légale (3)	DD		393 786,54
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours <input type="text"/> B1 <input type="text"/>)	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. <input type="text"/> EJ <input type="text"/>)	DG	393 786,54	
Report à nouveau	DH	490 081,91	343 478,61
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(50 099,91)	146 603,30
Subventions d'investissements	DJ	29 493,27	22 864,34
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	DL	1 036 369,03	1 026 587,73
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP	64 309,19	
Provisions pour charges	DQ	278 434,04	164 667,04
TOTAL III	DR	342 743,23	164 667,04
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 479,95	23 994,84
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs <input type="text"/> EI <input type="text"/>)	DV	101 162,03	50 000,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	71 990,14	68 634,27
Dettes fiscales et sociales	DY	1 276 015,29	1 046 377,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	158 338,41	3 618,88
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	EB		2 244,14
TOTAL IV	EC	1 610 985,82	1 194 869,40
Ecarts de conversion passif	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 990 098,08	2 386 124,17

Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont	1D		
- Ecart de réévaluation libre	1E		
- Réserve de réévaluation (1976)	EF		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EG	1 509 823,79	1 144 869,40
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EH		
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP (balo)			
Dettes à plus d'un an (balo)			
Dettes à moins d'un an (balo)			

Désignation : ARADOPA

Rubriques		31/12/2006	31/12/2005
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	27 952,89	19 484,53
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	16,40	
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	3 140,52	12 000,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	VII	31 109,81	31 484,53
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	30 338,22	17 104,76
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		338,52
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	83 140,52	50 000,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	VIII	113 478,74	67 443,28
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(82 368,93)	(35 958,75)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX		
Impôts sur les bénéfices	X		524,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	6 829 036,55	5 489 805,04
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	6 879 136,46	5 343 201,74
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	(50 099,91)	146 603,30

Renvois			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	
produits d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo)	1G	
(3) Dont :			
- Crédit-bail mobilier	(balo)	HP	
- Crédit-bail immobilier	(balo)	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo)	1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	(balo)	1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	(balo)	1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du CGI)		HX	
(9) Dont transfert de charges		A1	
(10) Dont cotisations pers. exploitant (13)		A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes & cot.compl.perso. facultatives	A6		
obligatoires	A9		
Détail uniquement réservé au CERFA ; une annexe est prévue pour EDI-TDFC			Exercice N
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		Charges	Produits
Détail uniquement réservé au CERFA ; une annexe est prévue pour EDI-TDFC			Exercice N
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges	Produits

ARADOPA

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2006

I. MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés, à partir des hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Les règles générales appliquées pour l'établissement et la présentation des comptes annuels résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux, exprimés en euros.

II. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode n'est intervenu, d'un exercice à l'autre

III. CONSOLIDATION

L'association n'entre pas dans le périmètre de consolidation, par intégration globale, d'une autre société ou association.

IV. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles, à la fin de l'exercice, sont les suivantes :

Nature	Valeur brute	Amortissement
Logiciels	28 867 €	27 080 €

V. COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

L'association n'a pas, au cours de l'exercice, produits d'immobilisation pour elle-même.

VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les titres de participations, ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

A la clôture de l'exercice, les participations ressortissant du domaine des filiales et participations au sens des articles L233.1 et L233.2 du Code du Commerce, s'élèvent globalement à 37 084 € et concernent la société suivante :

Nom de la société	Quote-part de capital détenue en %
SCI Barbâtre Herduin	60

VII. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Est présenté dans le tableau Annexe 1

VIII. AVANCES ET CREDITS AUX DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

IX. METHODE DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

▪ Amortissements

Est présenté dans le tableau Annexe 1 les situations et mouvements de l'exercice ainsi que la ventilation des dotations de l'exercice.

▪ Provisions

Est présenté dans le tableau annexe 2 le tableau récapitulatif des provisions.

X. COUT DE PRODUCTION DU STOCK

L'association n'a aucun stock, information sans objet.

XI. CHARGES A PAYER

Charges à payer à la clôture de l'exercice : 3 108 €

XII. PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir à la clôture de l'exercice : 81 742 €

XIII. CHARGES CONSTATES D'AVANCE, CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice : 1 072 €

XIV. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice : 0 €

XV. ENTREPRISES LIEES

Les créances ou dettes concernant des entreprises liées ou en participation, sont les suivantes :

	Nom société	Montant
A l'actif, compte courant	SCI Barbâtre-Herduin	89 099 €

XVI. TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES (en €)**

Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	(A)	(B)	(C)	(A)-(B)+(C)
100 000	100 000	22 099	50 000	127 901

XVII. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en €)

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	(A)	(B)	(C)	(A)+(B)-(C)
Fonds associatifs	119 855	0	0	119 855
Prime de fusion	53 252	0	0	53 252
Réserves	393 787	0	0	393 787
Report à nouveau	490 082	0	50 100	439 982
Résultat comptable de l'exercice				1 070

ANNEXE 1

IMMOBILISATIONS (en €)

	12/2005	Apport AMF	Achats	Cessions	Dotation	12/2006
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
205100 Logiciels	18 407	7 819	2 641	-		28 867
280510 Amort. des logiciels	-17 299	-7 819	-	-	-1 963	-27 080
V.Nette	1 108	0	2 641	-	-1 963	1 786
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
218100 Installations générales	5 073	12 958	-	-2 571		15 460
281810 Amort. des installations	-4 022	-293	-	2 571	-1 560	-3 305
V.Nette	1 051	12 665	-	0	-1 560	12 155
218200 Matériel de transport	83 678	-	22 547	-		106 225
281820 Amort. Mat de Tansp	-43 876	-	-	-	-20 238	-64 113
V.Nette	39 802	-	22 547	-	-20 238	42 112
218300 Matériel de bur et info	87 199	46 027	9 439	-5 888		136 777
281830 Amort Mat bur et info	-54 535	-28 879	-	5 888	-22 051	-99 577
V.Nette	32 664	17 148	9 439	0	-22 051	37 201
218400 Mobilier	8 595	7 657	4 859	-1 411		19 701
281840 Amort du mobilier	-3 362	-6 491	-	1 411	-1 309	-9 752
V.Nette	5 233	1 166	4 859	0	-1 309	9 949
Total autres immobilisations	184 545	66 643	36 845	-9 870		278 163
Total amortissements	105795	-35 664	-	9 870	-45 158	-176 747
Total valeurs nettes	5 233	30 979	36 845	0	-45 158	101 417

ANNEXE 2

PROVISIONS (en €)

Provisions risques et charges	12/2005	Apport AMF	Dotation	Reprise	12/2006
Provision pour risques	-	89 892	64 309	-89 892	64 309
Provision retraite	128 656	116 823	242 423	-245 479	242 423
Provision charges procès en cours	36 011	-	-	-	36 011
Total	164 667	206 715	306 732	-335 371	342 743

Provisions dépréciation d'actif	31/12/2005	Apport AMF	Dotation	Reprise	31/12/2006
Provision dépréciation clients	26 321	4 228	52 749	-30 549	52 749

Monsieur le Président,

Mesdames,

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Association lors de son assemblée du 25 avril 2002 , je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'

ASSOCIATION REMOISE D'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES

tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - CONTROLE DES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels, au regard des règles et principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

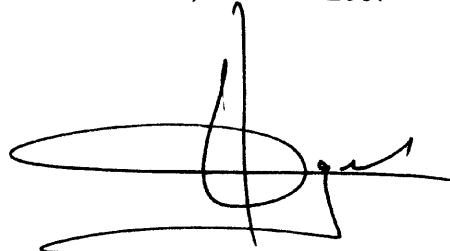
En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, et applicables à cet exercice, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justifications particulières.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière des comptes annuels.

Reims, le 9 mai 2007

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and a small flourish.

Pierre J. EGELE

S.A.R.L au capital de 8000 euros

R.C.S REIMS B 440 273 779

Bat A4 - Rue Alberto Santos Dumont – BP 247 – 51687 REIMS CEDEX 2

03.26.47.44.55